L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres,

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 19 OCTOBRE.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Bureau de l'Exécutif.
Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée par J. E. Blache pour la cancellation de ses bons officiels comme encaisseur dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir :—

1o—Un bon en date du 10 juin 1858 pour $10,000 signé par J. E. Blache, comme principal, et Verret & Blache, comme caution.

2o—Un bon en date du 12 novembre 1858, pour le même montant, signé par J. E. Blache, comme principal et Joséphine Blache, comme caution.

3o—Un bon en date du 16 décembre 1860, pour le même montant, signé par les mêmes personnes. Les dits bons ayant été dûment pour le 6 juillet accomplissement de ses devoirs comme encaisseur.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés et devant de leur complète par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas annulés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D. 1865.

(signé) J. MADISON WELLS.

S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat. 30sept—2t

ETAT DE LA LOUISIANE.
Département de l'Exécutif.
Nouvelle Orléans, 27 septembre 1865.

ATTENDU qu'une demande m'a été adressée pour la cancellation des bons officiels de J. E. Blache, comme encaisseur dans et pour la paroisse d'Orléans, savoir :—

1o—Un bon en date du 29 janvier 1851 pour $10,000 signé par J. E. Blache, comme principal, et Mme veuve Lacouchée comme caution.

2o—Un bon en date du 3 avril 1852 pour le même montant, signé par J. E. Blache comme principal et G. Brun comme caution. Lesdits bons ayant été dûment pour le dite accomplissement de ses devoirs comme encaisseur.

Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les bons mentionnés ci-dessus de faire connaître par écrit au bureau du secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cet avis les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancellés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A D 1865.

J. MADISON WELLS.

S WROTNOWSKI Secrétaire d'Etat. 30sept—1m

ÉTAT DE LA LOUISIANE.
—Département Exécutif—
Nlle-Orléans. 27 juin 1865.

ATTENDU que M. MAURICE BARNETT JR. a cessé comme le mot pour la cancellation de ses bons officiels comme encaisseur dans et pour la Paroisse d'Orléans, savoir :

1o—Un bon daté du 13 octobre 1851, pour $10,000, signé par Maurice Barnett Jr. comme principal, et par Edward Barnett comme caution.

2o—Un bon daté du 3 octobre 1853, pour le même montant signé par les mêmes personnes.

3o—Un bon daté du 16 janvier 1855, pour le même montant signé par les mêmes personnes.

4o—Un bon daté du 17 janvier 1856, pour le même montant signé par les mêmes personnes.

5o—Un bon daté du 3 mars 1857, pour le même montant signé par les mêmes personnes.

6o—Un bon daté du 3 mars 1858, pour le même montant signé par les mêmes personnes.

7o—Un bon daté du 11 avril 1859, pour le même montant signé par les mêmes personnes.

8o—Un bon daté du 11 juillet 1860, pour le même montant signé par les mêmes personnes.

9o—Un bon daté du 2 octobre 1861, pour le même montant signé par les mêmes personnes.

Lesquels bons ont été donnés pour le fidèle accomplissement, par le dit Maurice Barnett Jr., de ses devoirs comme encaisseur, ainsi qu'il est dit ci dessus.

Avis est par le présent donné à toutes les personnes intéressées dans les bons ci dessus décrits de faire connaître, par écrit, au Bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication de cette ordonnance, les raisons pour lesquelles ces dits bons ne seraient pas annulés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce 27 juin A. D. 1865, et le 89ne année de l'indépendance des Etats Unis.

Par le gouverneur J. MADISON WELLS.

S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat.

2sept—1t

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE.

LES tableaux d'assessment de la ville ayant été livrés au bureau des recettes du Bureau de l'Assesseur de ville Nos 15, les LUNDIS 2 9, 16, 23 et 30 octobre prochain, à midi, pour entendre les tableaux du dit Bureau. Avis est donné à toutes les personnes intéressées dans les dits mentionnés et devant de faire connaître par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas rancelés et annulés.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, ce vingt septième jour de septembre A. D. 1865.

(signé) J. MADISON WELLS.

S. WROTNOWSKI, secrétaire d'Etat. 30sept—2t

INSTITUTION Ste-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
275, rue Bienville.

LE cour de musique reçoit dans cette Institution le 1er septembre, sous la direction de Mme C. Boudousquié—Mme M. Baron, en qualité de professeur et distingué cette branche de la musique, désire prouver aux familles qu'elle veut être marcher de pair l'étude du chant avec celle du piano, toujours dirigée par Mme Lanlibeaure, aidée de Mme Henri Dupon.

La classe de Dessin et de Peinture est aussi l'objet des soins assidus et habiles qui devient développé chez les demoiselles le goût de cet art si charmant, et un sur de réels résultats.

L'institut St Louis, comme on le voit, tient à rester à la hauteur de la réputation qu'il s'est acquise. Etudes complètes, éducation religieuse, morale et surtout au rapport avec les devoirs de l'épouse et de la Mère.

Le local de l'Etablissement est très connu, comme situation agréable et appropriation parfaite, pour que la direction ait besoin de rappeler aux parents que leurs enfants jouissent dans le jardin de l'exercice et de l'air nécessaires à leur santé.

N B.—Les élèves en dehors de l'institut sont admises sans lequeur de chant et de dessin. 26 oct—2

INSTITUT ST-CHARLES,
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 104,
Vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont recommencé dans cette institution le 4 du courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, principales, et bien supérieures aux cours généralement suivis par les demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de la seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.

Les arts d'agrément sont soignés, on le sait, à des professeurs habiles.

Nota—Une classe de solfège commencera le 1er octobre, sous les soins de M. A. Davis.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 18 sept—3m

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHARPAUX,
283, rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait avoir à ses élèves que les cours réguliers commencent le 2 octobre.

Les parents des élèves apprendront avec plaisir que les premières classes de français sont confiées à M. S Rouen.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède des salles spacieuses, bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des bords de l'Esplanade, et on laisse rien à désirer pour le bien-être des pensionnaires. De beaux arbres embellissent la cour et le jardin.

De bons professeurs d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Le piano est enseigné par M. et Mlle Charpaux qui conservent tout leur temps.

Les prix sont modérés.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas Wilde, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano de rue Royale. Sept—1m

Collège Commercial de Dolbear,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est actuellement ouvert et s'établit professeurs. Il a été fondé en 1848 et illustré en charte de l'Etat. On trouvera dans les plus anciennes maisons de cette ville et dans tous les Etats du Sud des négociants et des banquiers de livres qui en sont sortis. Les dames et les messieurs peuvent assister au COURS COMMERCIAL de tenue de livres, d'écriture, de mathématiques, de français, d'anglais ou d'anglais. Il est à la disposition commerciale qui met quelqu'un à même de gagner $500 en dix jours au lieu de plusieurs fortune que les parents puissent donner à leurs enfants.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter l'établissement.

Une personne compétente s'occupera spécialement des enfants qui se préparent à la première communion.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Nouvelle

INSTITUTION MARTIN.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
999.....Rue du Bayou.....999

M. E. MARTIN se recommande aux parents par les nombreux élèves qu'il a formés depuis vingt-sept ans.

L'enseignement comprend l'anglais, le français, l'espagnol, le latin, les mathématiques, le tamis des livres et les arts d'agrément.

Un professeur d'hébreu est attaché à l'établissement.

Pension et enseignement, par mois, de $20 à $25 selon l'âge des élèves, et de $4 à $8 pour les externes.

Ce bel établissement est situé hors de la ville, au lieu appelé Claiborne; les chars de la ville y conduisent directement. 19sept—3m

COLLEGE St-CHARLES,

L'ANNÉE scolaire au Collège St-Charles (Grand Coteau, Louisiane) commencera le 24 octobre pour se terminer selon l'usage vers le 20 août.

Le prix de la pension y compris le blanchissage, les fournitures de bureau et le raccommodage du mobilier est de $300 en or, ou l'équivalent en monnaie courante.

Entrée : $10.

Les frères et les médecines sont en dehors du prix de la pension. La musique, à la volonté des parents, se paie mois. Les articles de literie peuvent être fournis au Collège au prix de $10 par an.

F. BENAUSSE, S. J.

Pour informations plus spéciales s'adresser à

F. FOURNIE & Co., agents.

17 oc 1—au 31 oct. No 6 rue Natchez

EMMEREIX, Autrefois de Memphis, M. JEFF. THOMPSON, Autrefois de Missouri.

RICH POWER, autrefois de Parhasset.

Mix, Thompson & Power,
MARCHANDS DE COMESTIBLES EN GENERAL

Marchands commissionnaires, facteurs de coton et de produits, Nouvelle Orléans,

RUE DE LA COMMUNE Nos 67, RUE DU CANAL Nos 50.

NOUS étant établis à la Nouvelle Orléans pour faire le commerce de gouverne et les affaires de commission et de courtage, nous sollicitons l'appui de nos amis du Bud et de l'Ouest. Nous serons constamment en fonds comptant et de consentibles et ferons des avances sur le coton, le maïs et autres produits de l'Ouest et du Sud qui nous seront consignés.

3 août—3m MIX, THOMPSON & POWER.

C. E. GIRARDEY, NICHOLS J. MORY.

C. E. GIRARDEY & CO.,
(ci-devant de la maison J. A. BEARD & Co)

Encanteurs de propriétés foncières,

EXCHANGE PLACE, Nos 17 et 19,

Entre les rues Canal et Carondelet, à la Bourse des Marchands.

Se chargent de l'achat, de la vente et de toutes les propriétés foncières, comme par le passé, recevront les propriétaires et font toute espèce de ventes au rabais.

Ils sollicitent respectueusement l'appui du public.

1er oct—1m.

JOHN C. BLOHM,
Encanteur et Marchand, commissionnaire,

Se charge de toutes les ventes de marchandises sèches, habillements, chapeaux, bottes, souliers, et autres marchandises.

Il se charge également des ventes de cargaisons, des ventes de meubles, et fait des avances libérales sur les consignations. 1er oct—1m

C. DE LARSUS,
Courtier de change,
13.....RUE CARONDELET.....13

21 sept—6m

ALEX. BONNEVAL.....JNO. DOLBONDE

BONNEVAL & DOLBONDE.
COURTIERS
DE BONS, ACTIONS, BILLETS, TRAITES SCRIP D'ASSURANCE, OR, ARGENT, &c.

155.....Rue de la Commune.....155

1er oct—3m

T. J. & W. H. COOLEY,
AVOCATS.
Rue St. Charles No 56 au Premier, chambres No 4.

10 oct1—6m

CHARLES BOUDOUSQUIÉ
NOTAIRE,
89..... Rue de la Bourse.....89

5 oc—1m. Au monter.

A. B. GRISWOLD. WM. M. GOODRICH

A. B. GRISWOLD & CO.,
Au coin des rues Canal et Royale, continuent mutuellement HYDE & GOODRICH, établis à la Nlle Orléans depuis de 30 ans—Fabricants de bijoux et d'argenterie importateurs de montres, diamants, pendules, porcelaines, aquarels, pianos, musique et objets de bataille.

☞ Constamment en magasin— le plus grand assortiment du Sud. 1er oct—3m

AVANCES! AVANCES!

NOUS FESONS

DES AVANCES
Sur le coton expédié à MM. RAYBORNE BROS & Co de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.

LEVY & DIETZ,

Sept—3m rue Carondelet No 27.

R. YEATMAN,
FACTEUR DE COTON
—ET—
Marchand Commissionnaire,
Rue Carondelet No 71, Nlle-Orléans.

Se charge, comme par le passé, de l'achat de tabac en feuilles, spécialement pour Pédagogie. 17sept—1m

Manufacture de chapeaux de la Louisiane.
R. F. DUNN & Co,
MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS,

Rue de la Commune, No 61.

Un grand assortiment général de chapeaux de fourrures et de laine,

Pour hommes, jeunes gens et enfants.

Constamment en magasin et à vendre à bas prix. Les commandes sont promptement remplies. 6sept—3m

OPPLOUSAS & ATCHAFAL

POUR LES OPPLOUSAS—Tous les MERCREDIS, à 5 heures du soir, correspondance de Bayou Sarah, Port Hudson, Baton Rouge, Bayou Sara, Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les intermédiaires de la rivière Atchafalaya—Le beau bateau à vapeur ULKOMA, capitaine Ch Flobert, commis M. L. Mahoney, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour avoir prévenir, il partira de Washington, Les DIMANCHES matin à 10 heures. Le ULKOMA est complètement neuf, a 3 ponts, 3 chambres et prendre les familles en propres de faire du moins une partie du cours d'abat dans l'Institution. Cette nouvelle étude sera sous la direction d'un professeur spécial.

Pour de plus amples informations, s'adresser à l'Institut où des prospectus seront délivrés. 29 août 2m

INSTITUT St-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
275, rue Bienville.

LE cour de musique reçoit dans cette Institution le 1er septembre, sous la direction de Mme C. Boudousquié—Mme M. Baron, en qualité de professeur et distingué cette branche de la musique, désire prouver aux familles qu'elle veut être marcher de pair l'étude du chant avec celle du piano, toujours dirigée par Mme Lanlibeaure, aidée de Mme Henri Dupon.

La classe de Dessin et de Peinture est aussi l'objet des soins assidus et habiles qui devient développé chez les demoiselles le goût de cet art si charmant, et un sur de réels résultats.

L'institut St Louis, comme on le voit, tient à rester à la hauteur de la réputation qu'il s'est acquise. Etudes complètes, éducation religieuse, morale et surtout au rapport avec les devoirs de l'épouse et de la Mère.

Le local de l'Etablissement est très connu, comme situation agréable et appropriation parfaite, pour que la direction ait besoin de rappeler aux parents que leurs enfants jouissent dans le jardin de l'exercice et de l'air nécessaires à leur santé.

N B.—Les élèves en dehors de l'institut sont admises sans lequeur de chant et de dessin. 26 oct—2

INSTITUT ST-CHARLES,
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 104,
Vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont recommencé dans cette institution le 4 du courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, principales, et bien supérieures aux cours généralement suivis par les demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de la seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.

Les arts d'agrément sont soignés, on le sait, à des professeurs habiles.

Nota—Une classe de solfège commencera le 1er octobre, sous les soins de M. A. Davis.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 18 sept—3m

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHARPAUX,
283, rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait avoir à ses élèves que les cours réguliers commencent le 2 octobre.

Les parents des élèves apprendront avec plaisir que les premières classes de français sont confiées à M. S Rouen.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède des salles spacieuses, bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des bords de l'Esplanade, et on laisse rien à désirer pour le bien-être des pensionnaires. De beaux arbres embellissent la cour et le jardin.

De bons professeurs d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Le piano est enseigné par M. et Mlle Charpaux qui conservent tout leur temps.

Les prix sont modérés.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas Wilde, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano de rue Royale. Sept—3m

Collège Commercial de Dolbear,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est actuellement ouvert et s'établit professeurs. Il a été fondé en 1848 et illustré en charte de l'Etat. On trouvera dans les plus anciennes maisons de cette ville et dans tous les Etats du Sud des négociants et des banquiers de livres qui en sont sortis. Les dames et les messieurs peuvent assister au COURS COMMERCIAL de tenue de livres, d'écriture, de mathématiques, de français, d'anglais ou d'anglais. Il est à la disposition commerciale qui met quelqu'un à même de gagner $500 en dix jours au lieu de plusieurs fortune que les parents puissent donner à leurs enfants.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter l'établissement.

Une personne compétente s'occupera spécialement des enfants qui se préparent à la première communion.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Nouvelle

INSTITUT St-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
275, rue Bienville.

LE cour de musique reçoit dans cette Institution le 1er septembre, sous la direction de Mme C. Boudousquié—Mme M. Baron, en qualité de professeur et distingué cette branche de la musique, désire prouver aux familles qu'elle veut être marcher de pair l'étude du chant avec celle du piano, toujours dirigée par Mme Lanlibeaure, aidée de Mme Henri Dupon.

La classe de Dessin et de Peinture est aussi l'objet des soins assidus et habiles qui devient développé chez les demoiselles le goût de cet art si charmant, et un sur de réels résultats.

L'institut St Louis, comme on le voit, tient à rester à la hauteur de la réputation qu'il s'est acquise. Etudes complètes, éducation religieuse, morale et surtout au rapport avec les devoirs de l'épouse et de la Mère.

Le local de l'Etablissement est très connu, comme situation agréable et appropriation parfaite, pour que la direction ait besoin de rappeler aux parents que leurs enfants jouissent dans le jardin de l'exercice et de l'air nécessaires à leur santé.

N B.—Les élèves en dehors de l'institut sont admises sans lequeur de chant et de dessin. 26 oct—2

INSTITUT ST-CHARLES,
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme C. Macé,
RUE BOURBON, 104,
Vis à vis de l'Opéra.

LES cours ont recommencé dans cette institution le 4 du courant.

Comme on a pu s'en convaincre par les examens qui ont eu lieu dans cet Institut, à la fin de l'année scolaire, les études y sont sérieuses, principales, et bien supérieures aux cours généralement suivis par les demoiselles.

Mme Macé ne s'entoure que de professeurs d'élite, capables de la seconder dans l'éducation morale et intellectuelle qu'elle s'efforce de donner à ses élèves.

Les arts d'agrément sont soignés, on le sait, à des professeurs habiles.

Nota—Une classe de solfège commencera le 1er octobre, sous les soins de M. A. Davis.

Pour plus amples informations et pour des prospectus, s'adresser à l'Institut. 18 sept—3m

INSTITUTION
DE JEUNES DEMOISELLES
SOUS LA DIRECTION DE
Mme CHARPAUX,
283, rue du Chemin du Bayou, près Claiborne

LA DIRECTRICE de cet établissement fait avoir à ses élèves que les cours réguliers commencent le 2 octobre.

Les parents des élèves apprendront avec plaisir que les premières classes de français sont confiées à M. S Rouen.

Cette maison d'éducation fondée en 1845, possède des salles spacieuses, bien aérées, dans le quartier le plus sain de la ville, tout près des bords de l'Esplanade, et on laisse rien à désirer pour le bien-être des pensionnaires. De beaux arbres embellissent la cour et le jardin.

De bons professeurs d'Anglais sont attachés à l'établissement.

Le piano est enseigné par M. et Mlle Charpaux qui conservent tout leur temps.

Les prix sont modérés.

On peut se procurer des prospectus chez Thomas Wilde, libraire, rue du Canal, et au magasin de piano de rue Royale. Sept—3m

Collège Commercial de Dolbear,
Au coin des rues Camp et Commune,
Dans la belle et vaste bâtisse Story.

CE Collège est actuellement ouvert et s'établit professeurs. Il a été fondé en 1848 et illustré en charte de l'Etat. On trouvera dans les plus anciennes maisons de cette ville et dans tous les Etats du Sud des négociants et des banquiers de livres qui en sont sortis. Les dames et les messieurs peuvent assister au COURS COMMERCIAL de tenue de livres, d'écriture, de mathématiques, de français, d'anglais ou d'anglais. Il est à la disposition commerciale qui met quelqu'un à même de gagner $500 en dix jours au lieu de plusieurs fortune que les parents puissent donner à leurs enfants.

Les dames et les messieurs sont invités à visiter l'établissement.

Une personne compétente s'occupera spécialement des enfants qui se préparent à la première communion.

Pour les conditions, s'adresser à l'institution. Nouvelle

AUCTION SALES.

Spacious and Magnificent residence forming the corner of Chartres and Ursulines streets, with four valuable lots adjoining it.

BY G. DE FERIET, Auctioneer,
Office, No. 61 Royal street.

SATURDAY, October 21st, 1865, at 12 o'clock M., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, on Royal street:

FIVE LOTS OF GROUND in the square bounded by Chartres, Ursulines, Royal and Hospital Streets, designated by the No. 1 Jail.

1. Lot No. 1, comprising that splendid residence, measuring 72 feet 3 inches and 7 inches front on Chartres street, by 107 feet 1 inch and 3 lines in depth, and 31 feet 3 inches and 3 lines on the rear line. Together with the spacious and commodious brick dwelling house with a large portico in front, containing on the ground floor, one entry hall, one drawing room, &c; on the second floor a large parlor 28 feet by 31, a large dining room 31 feet by 30, three large bedrooms, 3 closets, one and three back galleries; all the mantle pieces are of marble; a large hall in the centre 14 feet by 30, rise in every room, &c., &c. The garret will finished and contains two large rooms. Together with two cheres of the capital stock of the Gilmore Bank of Louisiana, reduced to 100 shares.

2. Lot No. 2 adjoining, No. 2 will form the corner of Chartres and Ursulines street, and has the same dimensions and improvements as Lot No. 1.

3. Lots No. 4 and 5 are adjoining, and subject Lot No. 1 on the rear line, measuring each 30 feet front on Ursulines street by 56 feet 3 inches in depth; together with the improvements thereon.

Terms and Conditions—The purchaser of Lot No. 1 will assume the payment of a $6,000 mortgage, payable to the Citizens' Bank of Louisiana, on the 1st of September, 1866, and reasonable securities to the chartres of said Bank for the balance of the adjudication one half cash and the remainder at 12 months credit, notes bearing mortgage on said property with 6 per cent. interest to maturity, and 8 per cent interest per annum, if not paid when due.

Lots of sale before Eugene Soulay, notary public, at the expense of the purchasers. sept14

Dwelling House No. 93½ Robertson Street,

BY G. DE FERIET, Auctioneer,
Office, No. 61 Royal street.

SATURDAY, October 21st, 1865, at 12 o'clock M., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange:

A LOT OF GROUND in the square bounded by Robertson, Ursulines, Claiborne and Bayou streets, measuring 31 feet 11 inches and 3 lines front on Robertson street, by an irregular depth of 120 feet 8 inches and 2 lines on one side and 111 feet 4 inches and 4 lines on the other depth line, and 30 feet 8 inches and 2 lines on the rear line, together with the commodious double house No. 93½, entered with one entrance, containing 2 large rooms, gallery, 2 story kitchen covered with slates, outbuilding, double privy, cistern, &c., &c. Said house is 2 in front by 2 in depth, and is in good order.

Terms—One half cash, the balance at 12 months credit, in notes bearing mortgage and 6 per cent interest to maturity, and in case of non-payment, 8 per cent interest per annum, if not paid when due.

Large and Comfortable House on Independence street,

BY G. DE FERIET, Auctioneer.
Office, No. 61 Royal street.

SATURDAY, October 21st, 1865, at 12 o'clock M., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange:

A LARGE POSITION OF GROUND in the square bounded by Independence, Chartres, Royal and Hospital streets, measuring 72 feet 3 inches front on Independence street, by 97 feet depth. Together with the large commodious brick dwelling house, containing on the ground floor, one entry hall on the centre, one drawing room, one dining room, &c; on the second floor a large parlor 28 feet by 31, a large dining room 31 feet by 30, three large bedrooms, 3 closets, one and three back galleries; all the mantle pieces are of marble; a large hall in the centre 14 feet by 30, rise in every room, &c., &c. The garret will finished and contains two large rooms. Together with two cheres of the capital stock of the Gilmore Bank of Louisiana, reduced to 100 shares.

3. Lot No. 3 adjoining, No. 3 will form the corner of Chartres and Ursulines street, and has the same dimensions and improvements as Lot No. 1.

4. Lots No. 4 and 5 are adjoining, and subject Lot No. 1 on the rear line, measuring each 30 feet front on Ursulines street by 56 feet 3 inches in depth; together with the improvements thereon.

Terms and Conditions—The purchaser of Lot No. 1 will assume the payment of a $6,000 mortgage, payable to the Citizens' Bank of Louisiana, on the 1st of September, 1866, and reasonable securities to the chartres of said Bank for the balance of the adjudication one half cash and the remainder at 12 months credit, notes bearing mortgage on said property with 6 per cent. interest to maturity, and 8 per cent interest per annum, if not paid when due.

The Lots Nos 2, 3, 4 and 5, are to be sold for cash and the balance at 12 months credit, on a note bearing mortgage and sold lots with 6 per cent. interest to maturity, and in case of non-payment at maturity, 8 per cent interest per annum, as penal clause.

Acts of sale before Eugene Soulay, notary public, at the expense of the purchasers. sept14

Dwelling House No. 93½ Robertson Street,

BY G. DE FERIET, Auctioneer,
Office, No. 61 Royal street.

SATURDAY, October 21st, 1865, at 12 o'clock M., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange:

A LOT OF GROUND in the square bounded by Robertson, Ursulines, Claiborne and Bayou streets, measuring 31 feet 11 inches and 3 lines front on Robertson street, by an irregular depth of 120 feet 8 inches and 2 lines on one side and 111 feet 4 inches and 4 lines on the other depth line, and 30 feet 8 inches and 2 lines on the rear line, together with the commodious double house No. 93½, entered with one entrance, containing 2 large rooms, gallery, 2 story kitchen covered with slates, outbuilding, double privy, cistern, &c., &c. Said house is 2 in front by 2 in depth, and is in good order.

Terms—One half cash, the balance at 12 months credit, in notes bearing mortgage and 6 per cent interest to maturity, and in case of non-payment, 8 per cent interest per annum, if not paid when due.

Two Story Brick Store No. 94 Toulouse Street,

BY G de FERIET, Auctioneer.

SATURDAY, October 21st, 1865, at 12 o'clock M., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange:

A TWO-STORY BRICK STORE covered with slates, No 94 Toulouse street, between Loyola and Chartres streets, having a front of 18 feet 3 inches, second story used as a dwelling house, two rooms and a corridor, &c. Said property measures 17 feet 3 inches and 3 lines in front by 70 feet 3 inches and 3 lines in depth.

Terms—One half cash, the balance at 12 months credit, in notes bearing mortgage and 6 per cent. interest to maturity, and in case of non-payment, 8 per cent. interest as penal clause. oct18 19 20 21

Large Lot of Ground on Villere street, near Espinnade,

BY G. DE FERIET Auctioneer.
No 61 Royal street.

SATURDAY October 21st 1865, at 12 o'clock M., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, a large LOT OF GROUND in the square bounded by Villere, Montegut and Villere streets, measuring 40 feet 7 inches and 7 lines front on Villere street, by 107 feet 10 inches and 8 lines in depth. Together with the frame house, &c., &c., thereon.

Terms—Cash. Half cash, balance in 6 months, with 6 per cent interest.

Six Lots of Ground on Spanish street, Third District,

BY G. DE FERIET, Auctioneer.
Office No. 61 Royal street.

SATURDAY, October 21st, 1865, at 12 o'clock M., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, on Royal street:

SIX LOTS OF GROUND in the square bounded by Spain, Dorgenois, Montegut and Gov. Polk streets, designated as lots No. 5 to 10, measuring each 32 feet front by 120 feet in depth, by 120 feet in depth.

Terms—Cash. oct19 20 21

Succession of Miguel Hernandez, Sr., No. 25,454

Comfortable Dwelling House, fronting on the City Railroad,

BY G. DE FERIET, Auctioneer.

SATURDAY, October 21st, 1865, at 12 o'clock M., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, on Royal street, in the Second District of the City, on Carondelet street, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated September 11th, 1865, the following property belonging to said succession, to wit:

1. A LOT OF GROUND, forming the corner of Carondelet and Sempert (formerly Love) and Fort streets, measuring 43 feet 11 inches and 3 lines front on Carondelet street, by 60 feet 4 inches in depth and fronting on Sempert (formerly Love) and Fort streets, measuring 43 feet 11 inches and 3 lines front on Sempert street, by 60 feet 4 inches in depth, together with the two story frame dwelling house, containing 6 rooms, an old kitchen, cistern, privies and well.

2. A LOT OF GROUND adjoining the above, measuring 43 feet 7 inches and 3 lines front on Fort street, by 63 feet 11 inches and 3 lines in depth, together with the small house No. 85, containing 3 rooms, etc., as according to a plan made by A. de Armas, architect.

Terms—One half cash, the balance in a credit of 6, 12 and 18 months, in notes bearing 8 per cent. interest per annum, from date to payment, endorsed by vendor's order, payable at the Citizens' Bank, in the City of New Orleans, or payment at maturity, if not paid when due, with 8 per cent. interest per annum, as penal clause; should the notes not either be paid when due, said lots to be sold for the account of the vendor, and the policy transferred, the notes to be divided in composition to suit the convenience of the administrator and the purchaser; if any purchaser, of all the taxes of the Company being banned, the purchaser will pay their quotas in proportion on the time the policy has to run.

Act of sale before Eugene Soulay, notary public. sep 27 29—oct 7 14 21

Louisiana Ice Works.

October 10th 1865.

IN order to meet the general wish of the community, it is proposed by the proprietors of the Louisiana Ice Company now being formed, that each share of stock costing $50 shall entitle its holder to receive daily at his residence or place of business, one hundred pounds of ice, (by pounds of ice, is at cost of One Dollar and Fifty cents per month, or $15 for ten days) 10 lb daily—pay 24c ₱ lb at least, which is 25c per day would have the same quantity of ice DELIVERED AT HOME, at per lb $2 50 per month

Making a saving per month of $6 50

Which for 6 months of the year would be $39 00

To which add a yearly at 10 per cent on the value of the stock 30 00

Leaving yearly saving profit on the investment $69 00

As soon as $140,000 of the stock is subscribed, the Company will commence operations. Further subscriptions will be received until the amount reaches $500,000, as stipulated in the prospectus.

Capitalists and others are not invited to give this local enterprise a thorough investigation. Some of subscriptions are opened at the places named below. Circulars can be obtained at the same places, that will entitle the holders to admission to the Works of the Company situated at the corner of Orange and Tchoupitoulas streets.

The undersigned proprietors feel assured that the calculations and statements set forth in their prospectus will upon examination, prove to be reasonable and satisfactory.

Book of subscription and circulars may be found at the offices of Messrs. A. Bonneman & Co, Nos. 16 & 18 St. Louis street.

New Orleans Mutual Insurance Co., No. 111 Canal street.

Pike, Lapeyre and Brecher, Camp street.

Alexander Orr, No 21 Carondelet street.

Geo. W. Wint, No 37 Perdido street.

A. D. Voisin, No. 2 Carondelet street.

Wm. Dalton, Agent Gibbs Mutual Insurance Co., No 547 Magazine street.

Robert Wise, Agent Merchants Insurance Co., corner of Gravoche and Rippon Fields.

oct19lm HEUSLER, LABARRE & CO.

Havana Cigars—Havana Cigars.

RECEIVED PER BRIG VIOLET, FROM HAVANA

107,000 of the following Brands

—OF—

CIGARS:

LA INVIMIDAD, SERVAL, LONDRES, GIFT, REGALIA DEL REY, OPERA, MEDIANOS AND CABAGRA, LA CORONA, REGALIA DEL REY AND LIMENOS.

VILLA Y VILLAR, SERVAS AND REEVA CHICA.

To Arrive shortly, the following Brands:

CABANA Y CABAJAL, IMPERIAL FLOR DE CUBA.

PARTAGAS, CABAGRA.

EL CINTO DE ORION, FIGARO.

FLOR DE LA HAVANA, FLOR DE VAGA, &c

Constantly on hand:

A large supply of the celebrated LOUISIANA PERIQUE, for chewing and smoking. HAVANA SMOKING TOBACCO, CIGARETTE, &c., for Sale, Wholesale and Retail, at No. 176 Gravier street, corner Carondelet and 60 Carondelet street.

JOSEPH SANTINI, oct7 1m Importer.

DEXTER'S WHISKEY.

THE subscribers have just received a supply of the above JUSTLY CELEBRATED BRAND OF WHISKEY, which they offer to the trade on the usual terms.

The House Dexter having ceased operations with the same apparatus and the same manipulator, as they have had during the last twenty or thirty years, they expect a regular supply of the article, and the patrons of the brand may rest assured that the quality of the future produce will come quite up to the former standard of excellence, as no pains, labor or expense will be spared to ensure that result. JAMES H. BURKHARDT & CO.,

No. 66 Tchoupitoulas street, Office in store

oct1 1m

NOTICE.

THE creditors and debtors of the Succession of Rufin Thibaut are requested to meet their claims to the undersigned, or to his attorney, R. Ottard, Esq., 62 Royal street, New Orleans.

FRANÇOIS SOUDERS, Administrator,

oct11 Parish of St. Charles, Spot. Island.

JUDICIAL SALES.

J. B. Searcy vs. Francis Gaines.

FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS, 11,858—By virtue of an order of the Honorable Fifth District Court of New Orleans, to me directed in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, in the Second Exchange of New Orleans, on the corner of Royal and Conti streets, on Royal street, on

FIVE LOTS OF GROUND, in the square bounded by Chartres, Ursulines, Royal and Hospital Streets, designated by the No. 1 Jail.

A LOT OF GROUND, in the square bounded by Chartres, Ursulines, Royal and Hospital Streets, designated by the No. 1 Jail.

1. Lot No. 1, comprising that splendid residence, measuring 72 feet 3 inches and 7 lines front on Chartres street, by 107 feet 1 inch and 3 lines in depth, and 31 feet 3 inches and 3 lines on the rear line. Together with the spacious and commodious brick dwelling house with a large portico in front, containing on the ground floor, one entry hall, one drawing room, &c; on the second floor a large parlor 28 feet by 31, a large dining room 31 feet by 30, three large bedrooms, 3 closets, one and three back galleries; all the mantle pieces are of marble; a large hall in the centre 14 feet by 30, rise in every room, &c., &c. The garret will finished and contains two large rooms. Together with two cheres of the capital stock of the Gilmore Bank of Louisiana, reduced to 100 shares.

2. Lot No. 2 adjoining, No. 2 will form the corner of Chartres and Ursulines street, and has the same dimensions and improvements as Lot No. 1.

3. Lots No. 4 and 5 are adjoining, and subject Lot No. 1 on the rear line, measuring each 30 feet front on Ursulines street by 56 feet 3 inches in depth; together with the improvements thereon.

Terms and Conditions—The purchaser of Lot No. 1